

Rochefort

Une évolution législative souhaitée pour le métier d'accueillant familial

Le Conseil départemental encourage l'accueil familial pour les personnes âgées et en situation de handicap.



Fabienne Balhadere (PREFASS), Karine Grillet, la vice-présidente du département Marie-Christine Bureau et Anne-Françoise Lepers. © S. L.

Le Département souhaite mettre en lumière le métier d'accueillant familial et voir fleurir d'autres candidatures. Un dispositif permettant à une personne âgée ou handicapée, moyennant rémunération, d'être accueillie au domicile d'un accueillant familial. C'est une alternative au maintien à domicile et à l'hébergement collectif qui permet de proposer un cadre de vie au sein d'une cellule familiale.

Ancienne auxiliaire de vie, Karine Grillet s'est reconvertie dans le métier d'accueillante familiale. Elle explique que "je me suis lancée dans cette aventure humaine il y a cinq ans, lorsque j'ai rencontré une autre accueillante familiale. En

sortant de chez elle, j'ai dit à mon mari, c'est ça que je veux faire. Un métier qui demande d'avoir du cœur pour partager et échanger avec les personnes qui entrent dans notre vie."

366 accueillants dans le département

Au 1^{er} mai 2018, la Charente-Maritime compte 366 accueillants familiaux pour 714 places agréées, avec 168 accueillants pour personnes âgées et 198 accueillants familiaux pour personnes handicapées. C'est cependant un lourd investissement personnel qui demande une présence 24/24. Une mûre réflexion familiale et une bonne connaissance des implications morales et sentimentales

engendrées par cette présence sont nécessaires.

Une décision prise il y a un an par Anne-Françoise Lepers, ancienne animatrice en Ehpad, elle explique que l'"on retrouve plus d'humanité avec ce genre d'accueil. Avec mon mari, nous avons créé des liens avec une personne de 103 ans et un monsieur de 70 ans, nous ne regrettons pas cette reconversion professionnelle en couple."

Pour Marie-Christine Bureau, la vice-présidente du Département, "c'est un métier peu reconnu qui demande une évolution législative". Vous souhaitez vous engager dans cette voie? Déposez une demande auprès du Président du Département. ■ S. L.

Un tournoi de tennis spécial seniors

Le club de Moëze/Port-des-Barques organise du 23 juin au 8 juillet son 2^e tournoi de tennis.



Comme dans les grands tournois, les sponsors s'affichent sur les terrains. © M. C.

Déjà 70 personnes se sont inscrites pour cette compétition reconnue par la Fédération Française de Tennis (FFT) comme un tournoi officiel. Les épreuves s'adressent aux simples dames senior, aux simples messieurs senior et au simple messieurs 35, du niveau non classé à celui de 3^e série, classe

15/1. Les matchs se joueront sur résine, béton poreux et seront jugés par l'arbitre Gérard Héronneau. L'enjeu pour chaque joueur sera ici de gagner des points afin de monter dans le classement. Les finales auront lieu samedi 7 et dimanche 8 juillet. Les vainqueurs remporteront 400 euros. De nombreux lots offerts par les

commerçants de la commune seront également distribués aux meilleurs joueurs. Le public pourra assister aux rencontres, de 16 heures à 21 h 30. Au fur et à mesure de la compétition, les noms des vainqueurs de chaque duel seront affichés au niveau des courts de tennis.

Rappelons que les clubs de Moëze et de Port-des-Barques se sont liés en 2016. Cette fusion s'est imposée naturellement car, depuis cinq ans, les deux clubs partageaient déjà toutes les infrastructures et le professeur de tennis. Michel Ceresia, actuel président du club, explique que "la première édition de notre tournoi s'est révélée un vrai succès. Nous avons décidé de reconduire cette manifestation sportive à Port-des-Barques plutôt qu'à Moëze car nous disposons ici de trois terrains et d'une salle polyvalente. Nous savons que nous pouvons toujours transférer des matchs à Moëze en cas de mauvais temps persévérant." ■ A. G.

Du producteur au consommateur

La municipalité propose un marché fermier peu ordinaire, mercredi 27 juin à partir de 19 heures.

Le marché fermier se tiendra sur la place Léonce Vieljeux dans un cadre enchanteur, face à l'estuaire de la Charente et à deux pas de l'endroit où le marquis de La Fayette a embarqué à bord de l'Hermione pour participer à la guerre d'indépendance des États-Unis. Mais ce n'est pas pour évoquer l'histoire que les consommateurs seront présents. Ils seront là pour faire leurs courses et pour consommer les produits qu'ils auront achetés sur place.

Ce sera alors l'occasion de découvrir des producteurs locaux et leurs produits: miel, fruits et légumes, escargots préparés à la charentaise, huîtres, jonchées, viande, poisson et bien d'autres spécialités encore. Des tables et des bancs seront à disposition du public, les élus se tiendront derrière des barbecues géants, prêts



Les escargots, un des produits phares de la soirée. © I. S.

à griller les aliments qu'on leur aura confiés, les consommateurs pourront partager leur nourriture et un moment convivial. Cette manifestation est reconduite pour la quatrième année consécutive. Trois autres marchés fermiers auront lieu le 18 juillet, le 8 août et le 24 août. ■ A. G.

1 000 € offerts pour le service pédiatrique

Un chèque a été remis par l'association Club 41 à l'association Enfance et Adolescence de l'hôpital.



Philippe Villiers et Thierry Lesauvage, entourés de Lydie Demené, le docteur Tamboura, Bérengère Leblanc, Ivann Solerti, Pierrick Dieumegard. © S. L.

La cérémonie de remise de chèque a eu lieu le 20 juin au service pédiatrique de l'hôpital de Rochefort. Philippe Villiers, le président de l'association Club 41 de Rochefort, y remettait un chèque de 1 000 € à Lydie Demené, la présidente de l'association Enfance et Adolescence.

Le Club 41 rassemble des hommes de plus de quarante ans, qui cultivent des valeurs humaines d'entente, de tolérance, d'amitié et d'actions, non obligatoires, de type sportives, culturelles, citoyennes, festives, caritatives ou humanitaires. Il fait suite au club de la Table Ronde, réservé aux moins de 40 ans.

L'engagement de cette association permet depuis une dizaine

d'années de participer aux différents projets du service. Le nouveau chèque permettra de poursuivre la mise en place de dalles de plafond ludiques aux décors enfantins afin d'aider l'enfant en salle de soins à concentrer son attention sur un jeu et non plus sur l'acte médical. "Dans la mesure du possible, nous ne pratiquons les soins avec les enfants que dans cette salle, pour garder le côté cocooning de la chambre. C'est en binôme que nous intervenons alors avec une infirmière", indique la puéricultrice Bérengère Leblanc.

Le 26 juin, des dalles seront également installées dans la salle d'accueil des urgences. Les soignants espèrent que l'opération se poursuivra ensuite dans les chambres de surveillance. ■ S. L.

facebook

Exprimez-vous aussi sur la page "Le Littoral"